

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 6 février 2012
Séance du 26 janvier 2012

9 Collège Michelet – convention de partenariat – subvention sur projet stage choral

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES

Pouvoir à :

Mme BASMAISON

Mme PORAS

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BOUKHELIF

Pouvoir à :

M. VILLEMAIN

M. LEMAIRE

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. MACHU

Pouvoir à :

M. TAHI

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 37

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose:

Dans le cadre des classes CHAM, le collège Michelet propose d'organiser un stage choral cet été, du 6 au 14 juillet 2012, à Rodez. Ce stage, destiné aux collégiens en classes « CHAM », permettra de prolonger leur formation en chant mais aussi de réaliser des visites culturelles et ludiques.

Le programme et l'organisation du stage ont été élaborés en partenariat avec le conservatoire municipal de musique et de danse ainsi que l'association des parents d'élèves du conservatoire. Au total, une cinquantaine de jeunes et cinq accompagnateurs pourront y participer.

1/2



maintenant !

Le coût total prévisionnel du projet s'élève à 18 114 euros compte tenu de multiples frais : voyage en car, accompagnement pédagogique, frais d'hébergement et de restauration, visites... Le collège Michelet s'engage à appliquer des tarifs d'inscription au prorata des quotients familiaux, de manière à aider équitablement les familles des participants.

Afin de soutenir cette initiative, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de partenariat avec le collège Michelet et d'attribuer une subvention de 4 700 € pour la réalisation de ce projet.

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 26 janvier 2012,

Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le collège Michelet pour le stage choral de l'été 2012,

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 4 700 € au collège Michelet, pour la réalisation du stage choral de l'été 2012.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville. (compte CA 33 / 6574)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **10 FEV. 2012**

notification 15.02.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 15/02/12

et publication ou notification le 15/02/12

CREIL, le 15/02/12.....

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy